

L'Académie du journalisme et des médias met au concours

**1 poste d'assistant-e doctorant-e en  
journalisme et communication**

à temps partiel (50%)

en Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel (CH)

Entrée en fonction : 01.10.24

Durée du contrat : 4 ans

Lieu de travail : Neuchâtel, Suisse

**Description du domaine et contexte de recherche:**

Le poste d'assistant-e doctorant-e concerné est rattaché à la chaire en Journalisme et communication de la professeure Annik Dubied.

**Description du poste :**

- Encadrement d'une trentaine d'heures de TP par an
- Participation à la vie de l'AJM
- Réalisation d'une thèse de doctorat en lien avec les thématiques privilégiées par la chaire

Le salaire est fixé par les règles en vigueur à l'Université de Neuchâtel:

<http://www.unine.ch/srh/assistant-e-s-doctorant-e-s>

**Profil souhaité :**

- Titulaire d'un Master en Journalisme et communication, en sciences de l'information et de la communication, en communication, en sciences humaines ou sociales ou titre jugé équivalent, obtenu durant les cinq dernières années
- Intérêt pour le journalisme, la communication d'intérêt général et leurs mondes professionnels. Expérience professionnelle dans le champ, considérée comme un avantage
- Maîtrise de l'anglais et d'au moins une des langues nationales en plus du français, considérées comme un avantage ; maîtrise des bases de méthodes quantitatives, considérée comme un avantage

**Délaï pour le dépôt des candidatures : 30.06.24**

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à adresser leur dossier (lettre de motivation, CV, copie de leurs diplômes, copie de leur mémoire de licence / maîtrise, esquisse d'un possible projet de thèse en lien avec les thématiques privilégiées par la chaire sur max. 1 page) à [messagerie.ajm@unine.ch](mailto:messagerie.ajm@unine.ch) dans les délais impartis).

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la professeure Annik Dubied ([annik.dubied@unine.ch](mailto:annik.dubied@unine.ch), +41 32 718 14 74).

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.

